

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr.
Six Mois 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON
PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Un Livre lyonnais sur la Révolution de 48 à LYON (1)

Assurément l'histoire n'est plus aujourd'hui pour personne cette éducation des individus et des peuples que Cicéron a célébrée dans une phrase aussi oratoire que célèbre. Mais si nul ne demande à l'histoire des leçons de morale, nous sommes bien obligés de lui demander les informations dont nous avons besoin pour étayer nos rêveries politiques et nos explications sociologiques. Quelquefois aussi nous lui demandons simplement l'« humble vérité ». C'est le cas de mon collaborateur et ami, M. Dutacq, qui, dans un livre bien documenté, clairement ordonné, écrit avec sobriété, a raconté l'histoire politique de notre ville pendant la Révolution de 1848.

Dans une introduction abondante, mais précise, M. Dutacq fait un tableau intéressant de la situation topographique économique, politique de notre cité à la veille de 1848. Inutile de rappeler que lui que le Lyon de nos grands-pères était bien différent comme superficie, comme disposition, comme moyens de communication du Lyon d'aujourd'hui. M. Dutacq insiste sur la crise économique qui sévissait à la veille de 1848 : la soierie traversait une mauvaise période, les finances municipales étaient embarrassées ; chez les chefs d'atelier, comme chez les ouvriers, il y avait une effroyable gêne ; les salaires étaient insuffisants et tout comme aujourd'hui, encore et hélas ! on se plaignait du loyer cher et de la vie non moins chère. A ce moment, une campagne était menée contre les communautés religieuses, dont le travail faisait une concurrence déloyale à celui des ouvriers. Les frères s'occupaient des ornements d'église ; d'autres maisons religieuses accaparaient le dévidage, produisaient satins légers, taffetas pour parapluies, et à des prix qui plaçaient les ouvriers lyonnais dans l'infériorité la plus absolue. Contre cette tendance, les républicains et les libéraux invoquaient l'intervention de l'Etat.

Quant aux partis politiques, ils étaient assez nombreux. Voici les conservateurs : la légitimité avait encore de nombreux partisans dans les vieilles familles nobles habitant aux alentours de la place Bellecour ; c'était au nom des principes ultramontains qu'ils luttaient contre la monarchie de Juillet. Voici les libéraux constitutionnels : une aversion commune pour Guizot les réunissait aux républicains de la classe aisée, parmi lesquels il convient de citer le docteur Lorlet, le père du regretté doyen de la Faculté de médecine. Derrière ces privilégiés de la fortune, seuls admis au bénéfice des droits civiques, il y avait la foule compacte des ouvriers, maintenue sous la menace des canons de l'enceinte fortifiée, et surveillée par une police soupçonneuse.

Tels sont les éléments sociaux que va transformer pour un instant la révolution de 1848, qui restera purement politique, malgré ses velléités de transformation économique. M. Dutacq distingue deux partis : la mission d'Emmanuel d'Arago, du 24 février au mois de mai 1848, et la mission de Martin Bernard, depuis mai jusqu'à l'arrêté du 15 juillet 1848, qui marque la fin de la période révolutionnaire à Lyon.

M. Dutacq fait assister aux journées de février à Lyon. Toute la nuit du 25 février, à la lueur des torches, le peuple resta devant l'Hôtel de Ville. Au matin du 26, le drapeau rouge fut hissé sur la mairie. Le désordre était partout. On entra dans le fusil ou le sabre à la main dans la salle des délibérations du comité provisoire, présidé par le maire provisoire Laforest. Chacun demandait à ce comité d'une nuit la réparation de tous les torts. En même temps, l'assaut était donné aux forts et aux bastions de l'enceinte intérieure par les ouvriers qui les considéraient comme dangereux pour leur sécurité. Le maire, pour éviter les complications, ne trouva rien de mieux que de décréter : le commandement de chaque poste et de chaque fort sera dévolu au peuple. Il faut lire dans le livre de M. Dutacq les détails caractéristiques de ces journées ; ce sont des documents précieux pour la physiologie des foules.

dégageons que trois, mais singulièrement représentatifs : l'histoire des Voraces, l'expédition de Chambéry et l'affaire du Cheval de Bronze.

Voraces ! Ce mot évoque encore, chez des septuagénaires, tout un monde de souvenirs. Qu'étaient au juste ces fameux Voraces ? Un corps irrégulier, une sorte d'armée révolutionnaire, organisation exceptionnelle et de circonstance qui ne tenait aucun compte de la réalité. Suivant un de leurs journaux (2) « ils viennent des entrailles de la classe ouvrière qu'ils honorent et qu'ils sont prêts à défendre. Voilà ce que veulent les Voraces : la justice et le bon droit. Ils ne veulent pas que leur liberté soit mise sous flambeau (sic) et leurs droits méconus. » Les Voraces jouèrent un rôle prépondérant pendant la période révolutionnaire de 1848. La Préfecture et l'Hôtel de Ville les employèrent pour faire la police des rues, dissiper les attroupements ou remplir des missions de confiance (3). Mais ce corps ne tarda pas à devenir tyrannique : il fit des arrestations arbitraires ; en mai 1848, il enleva un magistrat. Il se substitua aux autorités provisoires, correspondit avec les maires des départements. Toutefois, M. Dutacq fait remarquer, preuves en mains, que les Voraces ne commirent jamais de graves déprédations. Sans doute ils n'évitèrent pas les abus, et on peut leur reprocher d'avoir méconnu les lois existantes pour agir à leur guise dans l'intérêt de la cause populaire. Mais la légende créa de toutes pièces autour d'eux par des magistrats qui préparaient l'Empire, par les écrivains rétrogrades qui s'exagérèrent volontiers et comme à plaisir les dangers qu'ils avaient courus, ne tient pas devant l'étude impartiale de leur histoire. Il faut lire les pages remplies de preuves où M. Dutacq fait d'une manière définitive la lumière sur ces Voraces, dont le nom seulement fut redoutable.

Un autre épisode caractéristique de cette époque, c'est l'expédition de Chambéry. Considérant que le chômage prolongé rendait impossible le séjour des étrangers à Lyon, Emmanuel Arago les invita par voie d'affiche à retourner momentanément dans leurs foyers. Les Savoisiens, particulièrement visés, quittèrent Lyon le 30 mars 1848, mais dans des conditions qui donnèrent à leur exode un caractère nettement révolutionnaire. Ils s'en allaient soulever leurs compatriotes contre la domination sarde et préparer la réunion de la Savoie à la France.

Cette expédition se prépara sans qu'on apportât le moindre obstacle, et même avec le consentement tacite de la Préfecture et le concours avoué de la Mairie. Ils partirent environ 2.000, avec 60 fusils, de qualité inférieure, et dont quelques-uns même n'étaient pas forés. Ils partirent par Saint-Clair, traversèrent le Rhône, et près du Bourget rencontrèrent une députation du conseil général de Chambéry, les invitant à faire retraite. Ils n'écoutèrent point et rentrèrent à Chambéry, au milieu d'une foule plus curieuse qu'ennemie. Les prêtres et les nobles ne vinrent plus en face d'eux que la République et ses terreurs, et ils n'eurent pas beaucoup de peine à soulever la population contre cette petite troupe qui voulait leur apporter la liberté. Les paysans se montrèrent impitoyables : il y eut de nombreuses victimes. Ainsi finit cette expédition, non sans causer à Lyon une vive surprise et dans les milieux populaires une profonde irritation.

L'affaire du Cheval de Bronze nous montrera une nouvelle face du vieux Démon, quand ce capricieux macrobite veut changer ses habitudes séculaires. Or, à cette époque, la statue de Louis XIV n'avait pas les sympathies de certains démocrates lyonnais. Raïsons : cette statue avait été élevée après le retour des Bourbons ; elle portait une inscription (latine, s'il vous plaît) qui parlait des temps néfastes (*iniquis temporibus*) de la Révolution. L'autorité municipale crut bon d'obtempérer au désir du peuple, elle remplaça ce latin démodé par une inscription bien française et surtout bien plus flatteuse pour le suffrage universel. Ce fut : Propriété nationale,

chef-d'œuvre du citoyen Lemot, Liberté, Egalité, Fraternité. Satisfaction incomplète pour le peuple souverain. Un chansonnier, Gilbert Randon (converti plus tard à la cause de Napoléon III... naturellement) soutint que le fait de remplacer une inscription par une autre ne suffisait pas à satisfaire aux nobles susceptibilités des citoyens affranchis pour la troisième fois de la tyrannie. Cédant à cette nouvelle sommation, le maire prit un arrêté annonçant la mise en adjudication des travaux nécessaires à l'enlèvement du Cheval de Bronze. Cette fois, protestation de la partie modérée de la population. Et Martin Bernard, qui venait d'être nommé commissaire extraordinaire des gouvernements pour le département du Rhône, se tira de ce mauvais pas en disant qu'il appartenait au gouvernement seul de décider sur une pareille question. Démon fut satisfait et il passa à un autre exercice.

On peut juger par ces quelques traits de l'intérêt que présente l'ouvrage de M. Dutacq. Les Lyonnais, curieux de vieilleries lyonnaises y trouveront, racontée avec une prédilection d'indébit, une période importante de l'histoire de leur cité. Les historiens, les professeurs y trouveront appliquées, avec une persévérante attention, les règles les plus rigoureuses de la critique. Les sociologues, sinon les hommes d'Etat, ne peuvent manquer de tirer des conclusions du spectacle de cette anarchie qui dura six mois, ne se diversifiant guère que par l'absurdité de plus en plus grande des révéries, et l'impossibilité non moins grandissante d'aboutir à un but pratique. En fermant le livre de M. Dutacq, on reste convaincu que ce ne sont pas les Bonaparte qui font les seconds empires, mais plutôt le peuple lui-même, et l'on se prend à rêver d'une aristocratie qui aurait l'intelligence, la sagesse... et aussi la force.

Fernand ROBERT.

NOS HOPITAUX

Nantes
Le concours de l'externat en médecine s'ouvrira le 17 octobre.
Les demandes des candidats voulant prendre part à ce concours devront parvenir, par écrit, au secrétaire général de l'administration des hospices, le 13 octobre au plus tard.

Orléans
Un concours s'ouvrira le mardi 13 décembre 1910, à deux heures et demie, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (salle de la Bibliothèque), pour deux places d'internes titulaires et trois places d'internes provisoires.
Pour s'inscrire au concours et pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire des hospices d'Orléans.
Toutes facilités sont accordées aux internes pour les dissections et la médecine opératoire.
Les internes changent de service tous les six mois, d'après un roulement établi par l'administration.

Rouen
Un concours pour cinq places d'internes en médecine s'ouvrira, le 10 novembre 1910, à l'hospice général de Rouen.

UNIVERSITÉ DE DIJON

Ecole réorganisée de Médecine et de Pharmacie

SESSION DE NOVEMBRE 1910

L'Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie de Dijon, dont la circonscription comprend les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, ouvrira, en novembre prochain, une session d'examen pour les candidats au doctorat et les aspirants aux diplômes de Pharmacien, d'Herboriste et de Sage-Femme de deuxième classe.
Le registre des inscriptions sera ouvert au secrétariat de l'Ecole, du 10 au 20 octobre inclus.

Doctorat. — Les aspirants au doctorat, qui peuvent accomplir les trois premières années d'études à l'Ecole de Dijon et y prendre douze inscriptions, subissent le premier examen entre la sixième et la huitième inscription, et le deuxième examen entre la huitième et la dixième inscription. Le montant des droits à consigner est de 55 francs pour le premier examen, et de 65 francs pour le second.

Pharmaciens. — Les aspirants au diplôme de Pharmacien de 2^e classe subissent les trois examens préparatoires dans l'établissement où ils ont accompli la troisième année de leur scolarité. Ils doivent justifier : 1^o Du certificat d'études institué par le décret du 30 juillet 1886 ; 2^o De trois ans de stage officiel ; 3^o De douze inscriptions de scolarité ;

4^o Des deux examens de fin d'année. Le montant total des droits à consigner, pour les trois examens de fin d'études, est de 530 francs (1^{er} examen, 100 fr. — 2^e examen, 90 fr. — 3^e examen, 340 fr.).
Herboristes. — Les aspirants au diplôme d'Herboriste de 2^e classe doivent déposer : 1^o Leur acte de naissance constatant qu'ils ont 21 ans accomplis ; 2^o Un certificat de bonne vie et mœurs. Le montant des droits à consigner est de 85 francs.

Sages-Femmes. — Les aspirantes au diplôme de Sage-Femme doivent déposer les pièces suivantes : 1^o Un extrait de leur acte de naissance ; 2^o La justification d'une année de scolarité dans une maternité, par les aspirantes au premier examen, et de deux années par les aspirantes au second (la scolarité ne compte qu'à partir de l'âge de 19 ans) ; 3^o L'autorisation de leur père ou tuteur, si elles sont mineures non mariées ; 4^o L'autorisation de leur mari et leur acte de mariage, si elles sont mariées ; 5^o Un certificat de vaccine ; 6^o Un certificat de bonnes vie et mœurs ; 7^o Leur diplôme de Sage-Femme de première classe ou le brevet élémentaire de l'enseignement primaire, ou le certificat d'études secondaires institué par l'article 5 du décret du 14 janvier 1882.

Pour le diplôme de Sage-Femme de deuxième classe, le certificat obtenu à la suite de l'examen prévu par l'arrêté du 1^{er} août 1879.
Les droits à consigner sont fixés ainsi qu'il suit : Sages-Femmes de première classe, premier examen : 55 fr. ; Sages-Femmes de deuxième classe, premier examen : 35 fr. ; deuxième examen : 50 fr.
Les candidats au diplôme d'Herboriste de deuxième classe doivent, en s'inscrivant, déclarer dans quel département ils veulent exercer.

Examens de validation de stage
Les candidats à cet examen doivent déposer ou adresser au secrétariat de l'Ecole, au 10 au 20 octobre inclus, les pièces suivantes : 1^o une demande (sur timbre), accompagnée, s'ils sont mineurs, de l'autorisation de leur père ou tuteur ; 2^o leur acte de naissance sur timbre et légalisé ; 3^o leur diplôme de bachelier ; 4^o un certificat de bonnes vie et mœurs (sur timbre) ; 5^o les extraits de leurs inscriptions justifiant de trois années de stage régulièrement accompli ; 6^o leur livret militaire ou un certificat de réforme ou d'ajournement, particulièrement des candidats ayant satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée ou qui auraient été exemptés ou ajournés.
Droit d'examen : 25 francs.
Après la clôture du registre d'inscriptions chaque candidat sera convoqué le jour où il devra se présenter à l'examen.
L'inscription n'étant valable qu'après consignation des droits d'examen, la quittance de ces droits devra être remise ou envoyée au secrétariat avant consignation.
Le versement des consignations doit être effectué à la caisse du percepteur de Dijon, place Renan. Toutefois, les candidats des départements sont admis à effectuer ce versement à la Recette générale ou particulière de leur arrondissement. Ils auront à produire pour cela le bulletin de versement que leur aura adressé le secrétaire de l'Ecole après la réception de leurs pièces.

FACULTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES

SESSION D'OCTOBRE 1910

Les demandes d'inscription aux examens mentionnés ci-dessous seront reçues au Secrétariat des Facultés du 10 au 20 octobre.

1^o Certificat d'études P. C. N.

La session des examens pour le Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles s'ouvrira le jeudi 3 novembre, à 8 heures du matin.
Les candidats devront être pourvus des quatre inscriptions trimestrielles.

2^o Certificats d'études supérieures

La Faculté des sciences délivre les certificats suivants : 1^o Calcul différentiel et intégral ; 2^o Mécanique rationnelle ; 3^o Astronomie ; 4^o Physique générale ; 5^o Physique industrielle ; 6^o Chimie générale ; 7^o Chimie industrielle et agricole ; 8^o Zoologie ; 9^o Botanique ; 10^o Géologie ; 11^o Minéralogie ; 12^o Physique, Chimie et Histoire naturelle.
La session des examens pour les divers Certificats d'études supérieures s'ouvrira devant la Faculté des sciences le lundi 7 novembre, à 8 heures du matin.
Les demandes d'inscription devront être rédigées sur papier timbré à 60 centimes. Les candidats y joindront leur acte de naissance et leur diplôme de bachelier. Ils justifieront des quatre inscriptions trimestrielles et de leur assiduité aux travaux pratiques réglementaires.

3^o Brevet d'Enologie. — Diplôme d'études supérieures d'Enologie

Les examens pour l'obtention du Brevet d'Enologie ou du Diplôme d'études supérieures d'Enologie auront lieu à l'Institut Oenologique, le lundi 7 novembre, à 7 heures et demie du matin.
Les candidats à cette session justifieront de l'assiduité aux travaux pratiques réglementaires.

4^o Licence ès lettres

La session d'examen de Licence ès lettres s'ouvrira devant la Faculté des lettres le jeudi 3 novembre, à 8 heures du matin.
Les candidats devront déposer au secrétariat leur demande d'inscription sur papier timbré, leur acte de naissance et leur diplôme de bachelier, et justifier des quatre inscriptions réglementaires.
Ils indiqueront les épreuves qu'ils auront choisies, soit pour l'écrit, soit pour l'oral, conformément au décret du 31 décembre 1894 (ancien régime) ou au décret du 8 juillet 1907 (nouveau régime). — Les candidats de l'ancien régime qui présentent un Mémoire, devront le déposer avant le 10 octobre.

5^o Brevet de langue française. — Diplôme d'études françaises

La session d'examen pour l'obtention du Brevet de langue française ou du Diplôme d'études françaises, à l'usage des étudiants de nationalité étrangère, s'ouvrira à la Faculté des lettres le mardi 18 octobre, à huit heures du matin. Les candidats, en se faisant inscrire, du 10 au 15 octobre, justifieront de l'assiduité aux cours de la Faculté.

VERSEMENT DES CONSIGNATIONS

Pour le premier certificat d'études supérieures, 35 fr. ; pour le deuxième certificat d'études supérieures, 30 fr. ; pour le troisième certificat d'études supérieures et pour le diplôme de licence, 70 fr. ; pour le certificat d'études P.C.N., 85 fr. ; pour le brevet d'Enologie, 30 fr. ; pour le diplôme d'études supérieures d'Enologie, 30 fr. ; pour la licence ès lettres, 105 fr. ; pour le brevet de langue française, 20 fr. ; pour le diplôme d'études françaises, 30 fr. ; pour le diplôme d'études françaises, 30 fr.
Plus 25 centimes pour le timbre de quittance.

Les candidats dont les pièces seront en règle recevront aussitôt du secrétaire de la Faculté un bulletin indiquant le montant de la somme à consigner.
Sur la présentation de ce bulletin, le candidat ou son représentant effectuera le versement de sa consignation, soit à la caisse du percepteur de Dijon (place Renan), chargé du recouvrement des produits universitaires, soit à celle du trésorier-payeur général ou du receveur particulier de l'arrondissement où il réside.

L'inscription n'étant valable qu'après consignation des droits d'examen, la quittance de ces droits devra être adressée, dans le plus bref délai, au secrétaire qui, après l'avoir vérifiée, informera le candidat en temps utile du jour où il aura à se présenter devant la Faculté.

NOTA. — Tout candidat qui voudra recevoir franco son bulletin de versement joindra à sa demande un timbre-poste de dix centimes. — Inutile d'envoyer un timbre pour la lettre de convocation.

Ecole régionale d'architecture de Lyon

ANNÉE SCOLAIRE 1910-1911

L'ouverture des cours de l'Ecole régionale d'Architecture aura lieu au Palais des Arts, place des Terreaux, aux jours et heures suivants :

Perspective. — Lundi, de 10 h. à midi, à partir du 17 octobre. Professeur : M. Charruit.

Steréotomie et levé de plans. — Lundi, de 8 h. à 10 h., à partir du 17 octobre. Professeur : M. Charruit.

Mathématiques et mécanique. — Mardi, de 10 h. à 11 h. 3/4, Samedi, de 9 h. à 10 h., à partir du 11 octobre. Professeur : M. Chevassus.

Géométrie descriptive et ombres. — Mercredi et vendredi, de 2 h. à 3 h., à partir du 14 octobre. Professeur : M. Wiernsberger.

Physique et chimie, à l'Institut de Chimie, rue Pasteur, 67. — Jeudi, de 4 à 5 h., à partir du 10 novembre. Professeur : M. L. Meunier.

Théorie de l'architecture. — Mercredi, de 11 h. à midi, à partir du 9 novembre. Professeur : M. Huguet.

Construction. — Mercredi et samedi, de 8 h. à 9 h., à partir du 9 novembre. Professeur : M. Tony Garnier.

Histoire de l'architecture. — Samedi, de 10 h. à 11 h. 3/4, à partir du 12 novembre. Professeur : M. L. Meunier.

Histoire de l'art et archéologie. — Lundi et mercredi, de 5 h. à 6 h., à partir du 7 novembre. Professeur : M. Lechat.

Histoire générale et littérature. — Mardi, de 2 h. à 3 h., à partir du 8 novembre. Professeur : M. Kleinclausz.

Législation du bâtiment. — Vendredi, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2, à partir du 4 novembre. Professeur : M. Galland.

Dessin ornemental. — Tous les jours, de 2 h. à 5 h., à partir du 10 octobre. Professeur : M. Morisot.

Dessin de figure. — Tous les jours, de 8 h. à midi, à partir du 10 octobre. Professeur : M. Bonnardel.

Modelage. — Tous les jours, de 2 h. à 5 h., à partir du 10 octobre. Professeur : M. Ploquin.

Composition décorative. — Tous les jours, de 8 h. à midi, à partir du 10 octobre. Professeur : M. Huguet.

Les cours oraux sont ouverts non seulement aux élèves de l'Ecole régionale d'architecture, mais aussi aux aspirants et à toute personne qui aura obtenu une carte d'entrée de la M. Directeur de l'Ecole (s'adresser au secrétariat).

UN BEL EXEMPLE

d'Initiative en Province

Sous ce titre et dans le *Figaro*, M. Ed. Esmonin publie l'intéressant article, auquel applaudiront nos lecteurs, et qui rend pleine justice à l'intelligente initiative de nos voisins.

Il est une ville de province qui est en train de devenir une très grande ville : c'est Grenoble. Tandis que les vallées environnantes se peuplent d'usines, attirées par les chutes d'eau, la ville elle-même voit affluer, depuis quelques années, les étrangers. Le tourisme amène une bonne partie d'entre eux, car Grenoble, placée au cœur des Alpes caennaises, est un merveilleux centre d'excursions. Mais beaucoup de ces hôtes temporaires sont attirés par une institution très originale qui s'est développée dans la ville : les cours de l'Université pour les étudiants étrangers.

ou commençait à se dessiner l'afflux des étrangers vers nos universités renouvelées. Un « comité de patronage » fut fondé, sans caractère officiel, avec une légère subvention municipale : un seul étudiant, un Allemand — naturellement — répondit à l'appel la première année. L'année suivante, il y en avait 5 ; cette année, il y en a 1.200. Au total, 8.000 étudiants de trente-quatre nationalités différentes, — toutes les nationalités de la terre — ont passé sur les bancs de l'Université, de 1897 à ce jour. L'année dernière, ou le nombre des étrangers inscrits fut de 1.104, il y avait 448 Allemands, 167 Russes, 122 Italiens, 90 Bulgares, 68 Américains ; il y avait aussi 1 Péruvien, 1 Arménien, 1 Egyptien, 5 Japonais, 4 Danois.

Le premier soin du comité a été d'organiser des cours spéciaux pour ces étrangers. Ceux-ci viennent étudier à fond la langue française — que la plupart connaissent déjà passablement. Ils veulent aussi connaître la France, sa géographie, sa civilisation, son histoire. Par des tâtonnements, des réformes successives, on est arrivé à leur offrir un cours d'études séduisant. La langue française, dans sa grammaire et son vocabulaire, est naturellement étudiée à fond. Mais de plus, un cours très original, comme il n'en existe dans aucune autre université française, a été organisé.

La science de la parole — la phonétique — commence à prendre sa place à côté des autres. En combinant les recherches de physiologistes sur le son, et des physiologistes sur le larynx, on est parvenu, surtout en France et en Amérique, à trouver l'explication de cette chose complexe qu'est la voix humaine. Des appareils ingénieux permettent d'en faire l'analyse ; on est à la veille de trouver la vraie « machine parlante », qui produira des sons articulés, comme un piano produit des notes de musique. L'Université de Grenoble a pensé que ces études pourraient être utilisées par les étudiants en langue française. Elle a agencé un laboratoire et des cours de phonétique ; les étrangers s'y pressent pour faire l'apprentissage, si pénible, de la prononciation française. Ils y font des progrès étonnants. Il en est qui parviennent à perdre totalement leur accent natal. En même temps, ils apprennent une science nouvelle qui n'est pas enseignée chez eux.

Aux cours magistraux sont adjoints des exercices pratiques : exercices de traductions d'abord. Les étudiants, groupés par langues, font chaque jour, sous la direction d'un maître complet, des exercices de transcription de leur langue maternelle en français. Puis ce sont des exercices de lecture ; un groupe par six, autour de « maîtres de lecture », s'exerce à la prononciation correcte. Enfin, exercices de parole, où par groupes de quatre, toujours sous la direction de professeurs, ils s'entraînent à la pratique de la langue parlée. L'enseignement est complété par des cours sur la littérature française, l'histoire, la géographie et l'art de la France. Au total, pendant toutes les vacances, du 1^{er} juillet au 31 octobre, les étudiants ont six heures de cours ou d'exercices pratiques tous les jours. Pendant l'année scolaire, car il y a des étrangers qui restent toute l'année — ils ont également trois heures de cours spéciaux, outre les enseignements ordinaires de la Faculté ; à la Faculté de droit, les étudiants allemands ont des cours de droit en allemand ; un semestre passé à la Faculté de Grenoble leur est compté en Allemagne comme équivalent à un semestre d'université allemande. A la Faculté des sciences, ils ont des cours de géologie, d'électricité appliquée, de mécanique, qu'ils ne sauraient trouver en aucune autre université.

Le côté de l'enseignement, l'Université de Grenoble s'est occupée avec beaucoup de soin de la vie matérielle des étudiants étrangers. Elle a provoqué l'organisation de pensions de famille, où ils peuvent vivre au milieu de Français. Chacun d'eux, en se faisant inscrire à l'Université, reçoit une liste des pensions entre lesquelles il choisit selon ses moyens. Si la tenue d'une pension laisse à désirer, elle est rayée de la liste. Périodiquement, des soirées sont organisées pour réunir les jeunes gens autour des professeurs ou des membres du comité. A côté de leurs salles de travail, les étudiants ont une salle de lecture, où arrivent chaque jour, les grands journaux du monde entier, où chacun reprend contact avec sa patrie.

Les distractions enfin sont habilement réglées. Le comité n'oublie pas que ces jeunes gens sont en vacances et dans le pays alpin. Le samedi, comme le dimanche, tous les cours chôment à l'Université. Un professeur, un critique d'art, un alpiniste, suivant les cas, se met à la tête d'un groupe. On s'en va visiter Lyon, Marseille, Avignon, assister aux représentations du théâtre d'Orange, ou étudier les antiquités de Nîmes et de Vienne ; on escalade les sommets de Belledonne, du Vercors ou du mont Blanc, on cueille les fleurs de la Chartreuse et des Sept-Laux. Dans ces groupes, des Français sont toujours mêlés aux étrangers. Chaque semaine, un étudiant peut choisir entre deux, et quelquefois trois excursions différentes.

Il a fallu beaucoup de peine pour agencer tout cela. Des tâtonnements successifs ont appris ce qui convenait le mieux à ce public venu de tous les points du globe, avec des tempéraments et des cultures très diverses, mais aussi avec la préoccupation commune de connaître la France. A cette œuvre, qui n'a sa pareille

(1) Dutacq, Histoire politique de Lyon pendant la Révolution de 1848, Paris, Cornély.

(2) Sentinelle, 6 avril 1848, cité par M. Dutacq, p. 174.

(3) Loc. cit., p. 182.

en aucune autre université de France, des hommes dévoués, qui n'étaient pas toujours des personnages officiels, ont dépensé leur activité sans compter. Ils n'ont demandé au ministère aucune subvention ; ils ne reçoivent de lui aucune direction. Ils agissent par eux-mêmes, dans la pleine liberté de leur initiative. Et voilà un exemple qui mérite d'être loué et encouragé par la sympathie publique.

Ed. ESMONIN.

LA MARTINIÈRE

Un livre va paraître prochainement, qui sera certainement accueilli avec faveur. C'est une monographie de notre grande institution lyonnaise, due à la plume autorisée de M. Lang, ancien doyen de l'École Polytechnique, directeur honoraire de l'École La Martinière.

Nul, on le comprend, ne peut mieux que lui pour entreprendre cette œuvre utile, qui sera comme le couronnement d'une belle carrière. Aussi bien, sans parler des anciens « Martins », qui feuilletèrent ces pages avec recueillement, nous ne doutons pas que nombreux soient ceux qui voudront connaître l'histoire de La Martinière, c'est-à-dire plus de trois quarts de siècle d'un glorieux passé, tout imprégné de l'esprit de cette fièvre de la Major Martin, inscrite au fronton de l'École : « Labore et Constantia ».

On trouvera, dans le livre de M. Lang, des faits et des noms suggestifs sur la vie prodigieusement aventureuse du Lyonnais Claude Martin, cet enfant du peuple qui, fils d'un pauvre tonnelier, mourut aux Indes, riche et honoré comme un nabab, consacrant toute sa fortune à la création d'œuvres de bienfaisance.

On verra comment, après de longues années d'attente, pendant lesquelles elle eut à soutenir « un interminable procès contre l'Etat anglais », la Ville de Lyon fut enfin mise en possession de la somme respectable de roupies que lui avait précédemment légué son oncle, le vaillant fils. Comment l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, pour assurer l'exécution des volontés du Major Martin, fut elle-même à fixer le caractère de l'institution à créer, et décida que, conformément à certaines dispositions du testament, ce serait « comme celle de Lucknow, une institution pour instruire un certain nombre de garçons et de filles » ; comment enfin Tabureau, l'éminent doyen de la Faculté des sciences, fut chargé d'organiser La Martinière, cet homme qui, après avoir fonctionné quelques années dans un local provisoire, au Palais Saint-Pierre, fut installé définitivement, le 2 décembre 1833, dans les vastes bâtiments qu'elle occupe actuellement, sur l'emplacement de l'ancien cloître des Augustins.

Est-il besoin, d'ailleurs, de remonter jusqu'à la fondation de La Martinière, et ne suffit-il pas, pour se faire une idée de la part qu'a eue cette institution dans l'activité éducative de notre ville, de se rappeler qu'il y a une trentaine d'années seulement, alors que l'École Centrale fonctionnait tout modestement, que l'École de Chimie Industrielle, l'École Supérieure de Commerce, l'École de Tessage n'existaient pas, elle était seule à assurer aux diverses branches du commerce et de l'industrie, le recrutement d'un personnel d'élite, qui, on peut le dire, a puissamment contribué à l'essor industriel et à l'expansion commerciale de toute une région.

L'exposé des méthodes spéciales en usage à La Martinière n'est pas un des chapitres les moins curieux de l'histoire de cette institution. On y voit la marque du génie adaptateur et vulgarisateur de Tabureau. C'est à ses méthodes d'enseignement, non moins qu'à la valeur de ses élèves, qu'elle doit son renom et sa physionomie originale.

Nous ne pouvons songer à faire ici, même sommairement, cet exposé. Disons seulement que la méthode imaginée par Tabureau, pour l'enseignement des mathématiques, et qui a été étendue à d'autres matières, méritera toujours d'être connue et étudiée. L'instrument le plus parfait qui soit pour inculquer à des élèves nombreux, réunis en une même classe, les rudiments des sciences exactes. Il faut savoir qu'à La Martinière, jusqu'à ces derniers temps du moins, les classes ont compté en moyenne de 70 à 80 élèves. Depuis cette année, ce nombre est réduit à 60 et même à 50, dans certaines classes, grâce à la création d'une nouvelle section, dans la deuxième année d'études. C'est un sage mesurage qui, indépendamment de toute méthode d'enseignement, ne peut que produire d'excellents effets.

Une autre caractéristique de La Martinière consiste dans le recrutement de son personnel enseignant parmi les meilleurs de ses élèves qui, à la fin de leurs études, entrent à l'École comme répétiteurs, avec la faculté de préparer leurs grades universitaires, et deviennent professeurs au fur et à mesure de vacances de chaires.

Nous ne rappellerons pas les critiques qu'a soulevées ce système et qui étaient, autrefois, en grande partie fondées. Depuis l'importante réforme de 1897, elles le sont beaucoup moins, car, à cette époque, un certain nombre de professeurs appartenant à notre université et qui furent, par conséquent formés dans le giron de l'Alma parents, ont été chargés à l'École de différents cours et ont ainsi contribué, par le rayonnement de leur savoir et par l'apport d'une sève riche et généreuse, à vivifier l'atmosphère un peu confinée où se mouvaient les maîtres traditionnels.

Nous sommes ainsi amenés à dire ce qu'est actuellement La Martinière des Garçons. Jusqu'à ces trois dernières années, on a pu reconnaître, avec M. Lang, que l'enseignement donné à La Martinière avait le caractère d'un enseignement professionnel général, « primaire supérieur par le niveau auquel il prend les élèves à la sortie de l'École primaire ; secondaire, par la limite jusqu'à laquelle sont poussées certaines branches de cet enseignement ». De l'avis de M. Cohendy, l'éminent professeur à la Faculté de droit, président de la Commission administrative de La Martinière, et l'un des principaux promoteurs de la réforme de 1897, cet enseignement était plus général que professionnel. Depuis cette époque, il a un caractère nettement professionnel.

Il comporte actuellement quatre années d'études. A la fin de la quatrième année, des examens, passés devant des jurys composés de professeurs étrangers et de professeurs de l'École, ont sanctionné le travail et la vaillance des élèves, et les meilleurs d'entre eux obtiennent un diplôme de fin d'études.

L'enseignement est gratuit, sauf le remboursement du prix des fournitures scolaires, entièrement déléguées par l'École. A part les conditions de nationalité (être Français) et d'âge (12 ans révolus), aucune autre n'est exigée pour être admis à se présenter aux examens d'entrée. Un bon élève d'École primaire entre faci-

lement à l'École. Les candidats, pourvu qu'ils aient l'âge requis et les connaissances suffisantes, peuvent entrer directement en deuxième, troisième ou quatrième année.

Les élèves reçoivent, pendant les deux premières années, un enseignement général, commun à tous. Les cours les plus importants sont ceux de mathématiques générales (géométrie, algèbre, trigonométrie, arpentage), de dessin (dessin d'imitation, de perspective, linéaire) et de français.

En troisième année, il faut y ajouter les cours de physique et de chimie. De plus, dès la première année, les élèves se livrent aux ateliers manuels et mécaniques à des travaux de menuiserie, de tournage et d'ajustage.

A partir de la troisième année s'amorce un commencement de spécialisation : les élèves ont à opter entre les ateliers mécaniques et ceux de tissage. On aboutit ainsi, en quatrième année, à une division des élèves en deux séries correspondantes : une section commerciale et la section industrielle, qui n'ont plus de commun que les cours de chimie.

Les matières enseignées dans la section commerciale sont, d'après l'importance qui leur est attachée : la comptabilité, l'anglais, la correspondance commerciale, le tissage, la chimie, la calligraphie, la législation commerciale et l'économie politique.

A la section industrielle, se réfèrent les cours de mathématiques pures, de mécanique, de géométrie descriptive, d'électricité, de chimie et de législation industrielle, auxquels il faut ajouter les travaux pratiques de mécanique, les travaux pratiques et manipulations d'électricité, les manipulations de chimie, enfin le dessin de machines et de constructions civiles.

Il convient d'ajouter que les programmes de la section industrielle préparent naturellement les élèves aux Ecoles d'arts et métiers, et aussi, en particulier, à l'École Centrale Lyonnaise et à l'École de Chimie Industrielle.

Si, maintenant, il nous est permis de conclure, ce qui sera, tout au moins, une manière de clore ces trop longues considérations, nous dirons que La Martinière d'aujourd'hui ne le cède en rien à La Martinière d'autrefois, et que cette vieille institution, qui a su jusqu'ici remédier à l'outrage des ans, tout en restant elle-même, saura dans l'avenir soutenir sa glorieuse réputation.

C'est là un optimisme que partagent tous ceux qui connaissent les hommes chargés de présider à ses destinées.

ECHOS

M. Henri Mazel trouve que les lois scolaires grevées par trop notre budget, et cela pour obtenir des résultats bien peu satisfaisants. Le nombre de conscrits qui ne savent ni lire, ni écrire reste stationnaire. Pour remédier à ce déplorable état de choses, M. Mazel propose un petit article disant simplement que le conscrit ne sera admis à se libérer du service que lorsqu'il saura le lire et l'écrire. En quinze jours le bleu illettré saurait épeler et signer son nom. On pourrait, en outre, infliger une amende à la commission scolaire du pays d'origine de l'illettré, avec droit pour la commission de répartir cette amende entre les pères, tuteurs et instituteurs.

Solution originale, et qui, frappant à la bourse de nos contemporains serait sûrement efficace.

Le récent article de M. Faguet sur Baudelaire, suscite une vive émotion. Notre grand critique ne craint pas de porter sur l'auteur des *Fleurs du Mal* des jugements aussi crus que justes. Ne dit-il pas, en certain endroit : « Et je n'ai que mes considérations les plus distinguées pour ces estimables vers de clerc de notaire... »

M. Faguet, tout le monde en convient, est pourtant un esprit distingué. Il n'a qu'un défaut : c'est d'être surtout un grammairien avant d'être un critique. Il méconnaît l'ensemble pour ne discuter que le détail.

De virulents articles, protestant contre cette chose atroce qui consiste à faire périr des milliers d'êtres humains, la faim, le soleil, ont ému l'opinion publique. Lavedan, Haraucourt, Meeterlink sont intervenus ; Séverine a fait entendre sa grande voix ; Sem, en un article ému, nous a décrit la cruelle vision à laquelle il a assisté. Claude Farrère enfin intervient et propose la solution suivante : « Le parti jeune turc désirant conclure un emprunt avec nous, est-il trop demandeur qu'à propos de cet emprunt pour lequel nous exigeons des garanties purement financières, une garantie morale, une garantie d'humanité soit exigée ? »

Cela serait, le crois, la moindre des choses.

Certaines villes, comme Berne, Rome, entretiennent à leurs frais des animaux qui leur servent d'emblèmes. Lyon qui a pour porteur armoiries un lion d'argent sur un champ de gueules n'en possède point.

Depuis que beaucoup de nos compatriotes ignorent, c'est que notre ville fait-il avoir son lion. En l'an 1534, en effet, M. de Mandelot, gouverneur du Lyonnais, offrit un lion vivant. Nos édiles d'alors durent le faire présent, et cela pour les raisons suivantes extraites du procès-verbal que renferme l'histoire de la Ville de Lyon, par J.-B. Monfalcon.

« A esté advisé de remercier très humblement le sieur de Mandelot du soing et bon zèle qu'il a pour la grandeur et utilité de la dite ville, et par mesme moien de luy remercier et priez de considérer la pauvreté d'icelle et les grandes misères elle a sur les bras, qui la doivent exciter de faire ce qu'elle voudroit ; et desireroit bien, pour l'amour et souvenance perpétuelle de luy, recevoir de ses mains et entretenir ces animaux, mais qu'estant, comme dit est, en dette et n'ayant aucuns deniers communs, il serait toujours trouvé mal à propos qu'elle se mit en cette nouvelle dépense de la nourriture d'un lion, qui ne pourra estre moindre de deux cents par an, y comprenant les grains, nourriture et entretenement de son gouverneur... »

M. Bailly, directeur de l'*Intransigeant*, a osé à nos écrivains déjà blanchis sur le harnais la question suivante : « Que pensez-vous de la littérature et des jeunes littérateurs ? Quel intérêt leur portez-vous ? »

Cette enquête aurait pu être intéressante si les réponses avaient été sincères. Avouons d'ailleurs qu'il aurait fallu être bien naïf pour ne pas répondre que la littérature est faite de lettres, en effet, portent à la jeune littérature un intérêt considérable, tous l'estiment grandement.

En réalité, la jeune littérature présente d'autant plus d'intérêt, qu'elle nous présente de plus en plus de gens qui, comme partout, il ne faut jamais gêner les situations acquises.

Il est d'ailleurs un fait banal à remarquer. Ceux qui possèdent les jeunes ainsi que les vieux, la vedette littéraire, le doivent généralement beaucoup plus à leur savoir-faire et à leur talent qu'ils ont du goût du public qui véritablement à leur talent. Les succès de librairie ou de théâtre leur sont réservés. Les autres, très peu d'exception, doivent se contenter du succès d'estime.

SALON D'AUTOMNE 1910

VERNISSAGE

Ce fut une journée d'automne magnifique, et un beau soleil nous promettait de belles et vives couleurs et la mise en valeur des œuvres exposées ; nous verrons plus loin s'il tint sa promesse.

Après avoir constaté dès l'entrée le goût qui a présidé à l'organisation de cette exposition ; félicitons tous ceux qui ont travaillé à son succès ; constatons que cette réunion mondaine est infiniment agréable, élégante, et que le président de la Société, le D^r Albertin, président à ses destinées avec une exquise amabilité.

J'aurais voulu dès cette première note donner l'impression générale qui, pour moi tout au moins, s'est dégagée d'une visite que j'avoue un peu rapide et qui souffrit évidemment de l'insuffisance très grande des éclairages. Mais il me semble préférable, malgré que pour certains la première impression soit la bonne, de faire toutes réserves et d'approfondir ces travaux, ces études, pour essayer d'en dégager des efforts, des qualités sérieuses, du talent, de la maîtrise. Pour aujourd'hui, il me suffira de dire que pour n'avoir pas vu d'œuvre magistrale, j'ai remarqué les travaux de MM. Jacques Martin, Combet-Descombes, Sénard, Carvaroc, Brouillard, Burnot, Bonnaud, Besson, Girin, Godien, Ch. Lacour, Marzou, Ozlo, Morisot, F. Fargeot, Pito, Peyvache, Pouchet, Miles Venot, Seitte, Villon, Sarrazin, Devaux, Choral, Bardot.

Jean STRIzza.

LES LIVRES

Anthologie des Jeunes Poètes comtois, 1 vol. 2 fr. Jacquet, édit., Besançon. — Ce recueil est publié sous les auspices de « La Jeune Comté », dans un but documentaire, sans distinction ni parti pris d'école. Il présente une fois de plus la biographie et les œuvres de jeunes poètes n'ayant pas trente ans, pour permettre au lecteur, à travers le flot des livres et des revues, de se faire rapidement une idée exacte des productions de la littérature régionale. On ne saurait trop applaudir à l'idée de M. Edmond Chapoy et au dessein des poètes qu'il cherche à mettre en lumière. S'efforcer, comme ils le font, de faire passer dans l'âme, toute la vie ancienne ou actuelle de l'admirable Franche-Comté, c'est travailler à une œuvre pieuse, saine et facilement accessible au public.

La « Collection Nelson » dont la présentation élégante et le bon marché exceptionnel n'a d'embée gagnée le public français, vient de publier quelques ouvrages nouveaux appelés à un très grand succès :

1° *Mon Oncle et mon Curé*, par Jean de la Brète. C'est une histoire d'amour toute simple, toute unie, mais cette histoire est contée avec un charme de style, avec une naïveté si raffinée et une candeur si subtile qu'elle a su garder une place sûre et discrète dans toutes les bibliothèques familiales.

2° *Les Morts qui parlent*, par le vicomte E. M. de Vogüé, introduction par Victor Giraud. En une succession de tableaux d'une vie et d'une vigueur admirables, en une collection de portraits d'une vérité et d'un relief saisissants, l'auteur nous fait connaître les conditions de la vie sous Bourbon sous la Troisième République.

3° *Anna Karénine*, par Léon Tolstoï (introduction par Emile Faguet), 2 vol. Anna Karénine n'est pas seulement, suivant l'expression de M. Faguet, « le roman du siècle », et la tragédie éternelle de l'homme coupable ; l'œuvre du prophète de Tassna-Poliana marque l'apogée, la perfection d'un genre littéraire au-delà de laquelle on n'aperçoit plus rien.

Tous les critiques, depuis de Vogüé jusqu'à Brandès ont épuisé la gamme des éphémères laudatives. Et toutes ces louanges se résument en ceci qu'Anna Karénine est le plus grand roman de son temps, la représentation de la vie, de la vie humaine, palpante et frémissante, et non pas seulement la vie extérieure, mais la vie intérieure, la vie mystérieuse de l'âme.

4° *Napoléon intime*, par Arthur Lévy (introduction par François Coppée). De tous les historiens de Napoléon, M. Arthur Lévy, le premier, a été le mode de toutes les vertus domestiques. A l'heure où l'on est si curieux de connaître la vie familiale et intime des hommes qui conduisent les destinées de peuples, cette luxueuse réédition est destinée à un immense succès.

Chaque volume 1 fr. 25. Librairie Nelson, 61, rue des Saints-Pères.

La Retouche du Cliché. Retouches artistiques, chimiques et physiques, par A. Courrèges, nouveau tirage. 1 vol. 2 fr. Gauthier-Villars, éditeur, Paris.

UNE ÉTUDE SUR AMBROISE PARÉ

Cette année 1910 a marqué le quatrième anniversaire de la naissance d'Ambroise Paré. A cette occasion, M. Legrand-Chabrier, dans un récent numéro du « Mercure de France », a traité sous l'aspect chirurgical « en marge de la science et de l'érudition ». Cet article est des plus intéressants, et puisque la mode est aux anniversaires, profitons-en pour résumer cette étude qui intéressera, je pense, nos lecteurs.

Ambroise Paré ne cache pas sa science sous l'enveloppe de quelques abstraites formules. C'est un savant dont le savoir — déjà à cette époque — est fait de l'examen des choses extérieures et de l'expérience. Il l'exprime en formules dont se servaient à son époque la majorité et la moyenne des honnêtes hommes, et où se remarquent ces grandes vérités faites surtout de gros sens commun. La mine des gens est pour lui le reflet de leur vie physiologique.

« Telle couleur reluit en la face, quel est l'humeur cachée dessous le cuir », « et le genre d'homme qu'il préfère sera celui que le peuple appelle : le bon vivant. Il oppose aux hommes colériques, « flegmatiques, mélancoliques, l'homme sanguin, et il le constate après un coup d'œil satisfait sur le physique, que ses « mœurs sont » paisibles, joyeuses, factieuses », et il le dote de ces épithètes « sympathiques : libéral, doux, béni, gracieux, courtois, de bonne nature, « riant, amoureux des dames. »

Fréquemment, Ambroise Paré fera réflexions aussi sensées. Il a remarqué que la fameuse poudre de corne de tricornie n'a aucune influence médicale ; ses confrères, qu'il consulte, ont la même opi-

nion que lui, mais pourquoi continuent-ils à l'ordonner ? Ambroise Paré le devine et en donne les raisons que le temps et l'expérience n'ont fait que confirmer : « C'est que le monde veut être trompé, et sont contraints lesdits médecins bien souvent d'en ordonner, ou, pour mieux dire, permettre aux patients d'en user, parce qu'ils en veulent. Que s'il advient, mais que les patients, qui en demandent, mourussent sans en avoir pris, les patients donneraient tous les chasses auxdits médecins, et les décréditeraient comme vieille monnaie. »

Ambroise Paré se fie donc surtout à son expérience. Il ne s'aventure jamais outre mesure, il aide la Nature sans jamais se substituer à elle. Nous ne pourrions nous empêcher, sur ce point, de mettre à contribution le texte même de M. Legrand-Chabrier qui s'exprime ainsi :

« Faciliter les voies de la guérison, seul rôle que veut tenir Ambroise Paré. Il ne coupe ni ne taillade à merci. S'il extrait de la plaie où elle s'est fichée une flèche, il évite d'inciser, de dilacérer et de rompre, « car ce serait chose ignominieuse et contre l'art si on offensait Nature plus que la flèche. » Il n'a point le goût de faire des opérations à tout hasard et pour la beauté de l'intervention chirurgicale. Il redoute toujours la mort du patient. Il raconte ingénument comment il tenta de se dérober à la consultation d'un moribond afin qu'on ne l'accusât pas nécessairement de l'avoir tué ou d'être demeuré impuissant. Et en voyant par ordre du Roi auprès d'un blessé qui ne guérissait pas, Paré rapporte : « J'eus un très grand regret d'avoir été envoyé vers le dit Seigneur parce qu'il y avait bien peu d'apparence qu'il en pût échapper, et craignais qu'il ne mourût entre mes mains. » J'ai avancé qu'Ambroise Paré paraît avoir été un homme heureux. Voici qui confirme : à la suite des soins d'Paré, ce seigneur en si pitieux état désespéré redevint « gras, refait, et potelé, et guéri ». Restait qu'il ne pouvait bien ployer le genou. Mais cette infirmité ne l'empêcha de déjouer de potage de soupe chaude. »

On le voit, le caractère d'Ambroise Paré était celui d'un homme bon et que n'agitait nulle mauvaise passion. Personnellement, en effet, il dédaigne ses ennemis ; il n'est touché de leurs attaques que lorsqu'elles sont dirigées contre son œuvre. Ce n'est d'ailleurs pas par vanité, orgueil ou amour-propre (ce qui serait — comme tout bien excusable), mais seulement parce qu'il a conscience de l'être servie à l'humanité et de l'attaquer son enseignement, c'est se mettre en ligne contre le bien public.

Cette grande indulgence, cette bonté, est sans doute la cause pour laquelle Paré haïssait la guerre. Il poursuit de ses sarcasmes la poudre à canon qu'on venait de trouver : « Très misérable invention, dit-il, par laquelle nous voyons souvent une millasse de pauvres hommes frottés sous une mine. » Voici, en outre, le tableau qu'il trace d'un champ de bataille, l'action passée : « Nous vîmes de demi-lieues autour de nous la terre toute couverte de corps morts, et n'y demeurâmes guère, pour la plus grande punition cadavéreuse qu'il se levait de ces corps... nous fumes cause de faire élever de ces corps une si grande quantité de grosses mouches, ayant le cul vert et bleu, qu'étant en l'air faisaient ombre au soleil. »

Bien d'autres choses seraient à citer de l'étude de M. Legrand-Chabrier. Contentons-nous pourtant de ces extraits suffisants à mettre en relief l'original tempérament du grand chirurgien qui ne se contenta pas d'être un grand savant, mais encore un homme « pitoyable » qui fit toujours à autrui ce qu'il aurait désiré qu'on lui fit.

SOCIÉTÉS D'AUDITIONS LITTÉRAIRES ET MUSICALES

Voici le programme de la saison 1910-1911 : Mme Mathilde Sérazo : Conférence. Mme Amel, de la Comédie-Française : Fête consacrée à la musique. Fête en l'honneur de Paul Arène : Fête littéraire et musicale. M. le docteur Jules Courmont, professeur à la Faculté de médecine de Lyon : Conférence sur ce sujet : « Une Mission dans les Pays Scandinaves ». M. Edouard Herriot, maire de Lyon : Conférence. M. Ernest Gourdon, docteur de l'Université de Lyon : Conférence sur ce sujet : « Les Français au Pôle Sud ». M. le docteur Eugène Chapot : Conférence (avec projections) sur ce sujet : « Ruines préhistoriques ». Fête en l'honneur d'Alfred de Musset, pour célébrer l'anniversaire de sa naissance (centenaire) : Fête littéraire et musicale. Les fêtes musicales et littéraires comportent les concours d'artistes de premier rang, les concours de jeunes, un peu avant chacune des fêtes auxquelles ils prendront part.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION Pour une personne, 20 fr. Pour deux personnes de la même maison souscrivant ensemble, 30 fr. Pour plusieurs personnes de la même maison souscrivant ensemble : par personne, 15 fr. Les adhésions et versements seront reçus jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. Mlle Marie Mourier, 24, cours Vitton. M. Th. Cabaud, 3, rue de Paris, à Lyon. M. le docteur E. Chapot, 75, avenue de Saxe. M. Camille Roy, 74, hôtel de la Liberté. Au secrétariat de l'Institut de la Chanson, 4, rue Montesquieu. Et chez les membres du Comité.

L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION AU JAPON

Au cours de la dernière séance de l'Académie des Sciences morales et politiques, M. Félix Roquaïn a étudié l'organisation actuelle de l'instruction morale au Japon. L'introduction de la civilisation européenne et l'expansion victorieuse de l'empire ont créé une crise morale et religieuse. L'antique religion du shintoïsme et le bouddhisme tombent en discrédit ; on ne croit plus aux esprits. La parole sainte de l'empereur, fixée par ses rescrits, indique les devoirs de ses sujets et personnifie la patrie.

Aujourd'hui, le patriotisme est plus puissant que jamais, mais le scepticisme tend à faire descendre le souverain de son piédestal sacré et, comme il faut, semble-t-il, quelque chose de divin pour obliger les hommes à la morale, les idées matérialistes empruntées à l'Europe font s'élever l'immoralité avec la criminalité d'une manière inquiétante. En France et en Italie, plus forte qu'ailleurs en Europe, elle est de 7 ou 8 pour 1.000 ; au Japon, elle atteint le chiffre de 12 à 13.

Le gouvernement se préoccupe de résultats qu'amené ainsi l'abandon des vieilles coutumes des ancêtres. La Constitution a proclamé la liberté des cultes

et celle de l'enseignement. Il y a trois degrés d'enseignement : les écoles de l'Etat comptent 125.500 professeurs et 5.600.000 élèves, dont 7 millions pour les seules écoles primaires dont l'enseignement est obligatoire.

Les écoles privées, soumises à la neutralité religieuse, sont encouragées. L'Association française catholique des Marianistes a fondé plusieurs collèges : le plus important, celui de Tokyo, contient près d'un millier d'élèves, parmi lesquels des fils de ministres, d'ambassadeurs, de généraux, de députés. En 1908, pour l'agrandir, le président du Conseil et deux ministres prirent l'initiative d'une souscription à laquelle s'associèrent toutes les notabilités. Le gouvernement tient à ce que l'instruction ne soit pas séparée de l'éducation. La morale qu'on enseigne dans les écoles ressemble, en bien des points à la morale chrétienne ; mais elle est donnée, bien entendu, sur le culte de l'empereur. Quant aux adeptes de la religion chrétienne, ils sont là à peine 150.000 sur 50 millions d'habitants.

L'ENSEIGNEMENT A LA CASERNE

Sous les auspices de la Société d'Enseignement à la caserne, M. Deville, professeur départemental d'agriculture, a fait, cette année, aux soldats des 157^e et 158^e régiments, des conférences agricoles qui ont été très suivies. Sans doute les militaires apprécient l'intérêt et l'extrême utilité de ces causeries qui permettent à la plupart d'entre eux, fils de la terre, de compléter l'instruction technique qu'ils ne reçoivent qu'imparfaitement dans les villages isolés, où ne pénètrent jamais les propagandistes scientifiques et rarement les professeurs d'agriculture départementaux.

Les sujets traités ont été les suivants : Etude de la composition générale du terrain ; éléments qu'ils contiennent, éléments qui manquent.

Etude des engrais animaux, les soins qu'ils nécessitent, leur valeur fertilisante.

Engrais chimiques, leur rôle, avantages. Prix de revient.

De la mutualité, création de mutuelles contre la mortalité du bétail.

Hygiène et alimentation de l'espèce porcine et des animaux de la basse-cour. Rôle de la femme agricole.

L'efficacité de ces cours ne saurait être discutée. M. Deville, en s'attachant surtout aux questions pratiques, était sûr de faire œuvre bienfaisante. D'autre part, la Société d'Enseignement à la caserne a payé à la Société d'Enseignement professionnel les cotisations qui étaient dues par les jeunes soldats venus pour suivre les conférences d'agriculture de M. Deville, à la Martinière. Cet encouragement donné aux soldats qui veulent rapporter des notions agricoles après l'achèvement de leur service militaire devait être très apprécié par ceux qui assistent aux premières leçons. Aussi désirent-ils continuer et se montrent assidus jusqu'à la fin.

L'Enseignement Comparé DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION AUX ÉTATS-UNIS

L'Université Columbia de New-York a créé une chaire spéciale pour cet enseignement et elle y applique un mode d'enseignement nouveau. Il consiste à libérer le professeur de tout cours durant le semestre d'été et à le charger de visiter pendant ce temps les pays étrangers afin d'y recueillir les éléments de ses leçons d'hiver. Le nouveau titulaire de cette chaire, F. E. Farrington, connu en France par son ouvrage « *The School system of France* » a déjà passé deux années chez nous ; l'année prochaine, il étudiera sur place la pédagogie anglaise, puis il visitera l'Allemagne, etc. Il est question, en outre, de fonder à l'Université Columbia des bourses de séjour en faveur des élèves les plus distingués du cours d'éducation comparée qui pourraient ainsi étudier à leur tour les méthodes d'éducation en usage dans les différents pays d'Europe. Ce système méritait d'être signalé, car « l'Amérique, réalise ici une innovation qui est en même temps un progrès sur l'Europe » où il n'existe rien de semblable dans aucune université.

ENSEIGNEMENT COLONIAL

L'ouverture des cours publics de l'enseignement colonial donnés sous les auspices de la Chambre de commerce, aura lieu le mercredi 2 novembre 1910.

En voici le programme : *Cours d'hygiène et de prophylaxie des Maladies étiologiques.* — M. le docteur Navarre, professeur : le lundi, à 8 heures du soir, au Palais du Commerce (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). (Des projections accompagnent certaines leçons).

Cours d'histoire et de géographie coloniales. — M. Pierre Clerget, professeur : les mardi et vendredi, à 8 heures du soir, au Palais du Commerce (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). (Des projections accompagnent certaines leçons et des cartes et croquis sont distribués aux élèves).

Un cours complémentaire est pressé à la Faculté des lettres, par M. Zimmermann, professeur (quai Claude-Bernard).

Cours de cultures et de production coloniales. — M. Vanev, professeur : le mercredi, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). (Des projections accompagnent certaines leçons).

Un musée colonial installé au Palais du Commerce complète l'enseignement de ces cours.

Cours de langue chinoise parlée et écrite moderne. — M. Maurice Courant, professeur : I. Au lycée Ampère (rue de la Bourse), le mardi et vendredi, à 8 heures du soir.

Phrases simples et grammaires. — Phrases plus difficiles, éléments de langue écrite. — Dialogues usuels. (L'enseignement comporte deux années.) II. A la Faculté des Lettres (quai Claude-Bernard), le mardi et vendredi, à 5 heures et demie du soir.

Cours sur l'Extrême-Orient (Mœurs et Coutumes). — M. Maurice Courant, professeur : le jeudi, à 8 heures et demie du soir, au Palais du Commerce (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est).

Cours d'économie et de législation coloniales. — M. Brouillet, professeur : le mardi, à 9 heures du soir.

Les différentes formes de colonisation et leurs rôles dans l'expansion coloniale des États.

Cours de langue arabe. — M. Benali Fekar, professeur : les lundi, mercredi et vendredi, à 9 heures du soir, au Palais du Commerce (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est).

Règlement de l'enseignement. — Les cours sont publics et ouverts à trois catégories d'auditeurs :

1° Les Auditeurs libres ne bénéficiant d'aucun avantage particulier ; 2° Les Élèves inscrits au moins à deux cours, âgés de seize ans au moins, payant 5 francs par inscription, ayant droit au certificat d'assiduité de fin d'année, pouvant bénéficier des bourses non employées ; 3° Les Élèves titulaires inscrits au moins à trois cours, âgés également de seize ans au moins et subissant avec succès, vers le 25 novembre, un examen d'admission. Leur admission les fait bénéficier : 1° du remboursement du droit d'inscription ; 2° du droit de préférence pour les leçons gratuites de langues vivantes ; 3° du droit de préférence pour les bourses de voyage ; 4° du droit de préférence pour les présentations de la Chambre aux divers emplois coloniaux dont elle pourrait disposer. Au bout de deux ans d'études, ils subissent, pour l'obtention d'un diplôme d'études coloniales, un examen portant sur les matières de l'enseignement bisannuel.

Les dames sont admises aux cours de l'Enseignement.

Enseignement des autres langues vivantes. — Les auditeurs inscrits, comme il est indiqué plus haut, à deux ou trois cours au moins, peuvent être autorisés à prendre des leçons de langues vivantes utiles à connaître dans les carrières coloniales, anglais, espagnol, italien. Ces leçons sont données par la « Berlitz School of languages ».

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Chambre de commerce, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à partir du 10 octobre.

SOCIÉTÉ DES GRANDS CONCERTS DE LYON

La Société publiera son programme général dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Les neuf concerts de l'Abonnement auront lieu aux dates ci-après : mardi 22 novembre 1910 (soirée) ; dimanche 27 novembre 1910 (soirée) ; dimanche 12 décembre (matinée) ; dimanche 19 janvier 1911 (matinée) ; dimanche 19 février (matinée) ; dimanche 5 mars 1911 (matinée) ; dimanche 19 mars 1911 (matinée) ; mercredi 5 avril (soirée).

Le premier concert aura lieu avec le concours de M. Jacques Thibaud (violoniste).

Pour les souscriptions ou abonnements et tous renseignements, s'adresser au Syndicat d'Initiative, 19, place Bellecour.

APICULTURE

Un cours d'apiculture, créé sous les auspices de l'Enseignement professionnel et de l'Enseignement à la caserne, prolongé en bonne saison au Bachelier de la Chaux, sera ouvert à Lyon dans le courant du mois de novembre.

LA GRANDE REVUE (14^e année), ne publie que... Sommaire du Numéro du 10 Octobre

Musée colonial. — Pour visiter le musée colonial, s'adresser à la Chambre de commerce...

Union des Métallurgistes LYON, 2, Place Galléon, 2, LYON INSTRUMENTS de CHIRURGIE

Photographie d'Art et d'Industrie de MÉDECINE et de CHIRURGIE CH. VOLATIER

INSTITUT DE BEAUTÉ MESDAMES BAUBIL 75, Rue de la République, LYON

MESDAMES Si vous êtes PALES, TRISTES, NERVEUSES

DÉSINFECTANT PAR LES VAPEURS SÉCHES FORMOCHLOROL

CYCLES "LAPIERRE" Touriste - Route - Piste ACCESSOIRES au PRIX du GROS

MAISON BOULADE J.GAMBES LYON, 8, Place des Jacobins

AUX GALERIES MODERNES - Edmond VESIN 55, Place de la République, LYON

CAOUTCHOUC T. GONTARD 18 et 20, rue Victor-Hugo, LYON

GUTTA, FIBRE, AMIANTE DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS

THE SPORTSMEN VÊTEMENTS BONNETERIE et tous Articles de Sports

CHOCOLAT MENIER CACAO - MENIER

MODERN SCHOOL 32, Rue de la République, 32 LANGUES ÉTRANGÈRES

PARIS-LONDRES MAX ENGLISH TAILOR 7, Rue Président-Garnot

AU CHEVAL BLANC Spécialité de Linoléum pur liège

BÉRARD Maison de confiance La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

LA LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON

GONET Location de Pianos et d'Instruments à Cordes

INSTRUMENTS de CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Maison LAFAY & SOUËL

EUMICTINE INDICATIONS: Hémorragie, Cystites, Néphrites, Pyélie, Pyélo-Néphrites...

LINOLEUMS BOURRELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNÉS

OFFICE UNIVERSEL Renseignements de toute nature. Enquêtes sûres et précises...

FLANELLE VÉGÉTALE et Ouate de PIN MAISON SCHMIDT-VERRIER

LIBRAIRIE CLASSIQUE Nouveautés, Livres Antiques, Occasions

Dernières nouveautés Albert Colson: L'Essor de la chimie appliquée... Gaston Lyon: Clinique thérapeutique...

II. JARDINS BOTANIQUES 1^o Jardin botanique de la Faculté de médecine et de pharmacie...

FARINEUX La seule maison spécialisée pour l'alimentation diététique

FAMILY-PENSION des Cordeliers M^{me} SÉRIÉ, propriétaire

PETIT PARIS LINGERIE, BLANC, BONNETERIE

GANTERIE Chevreau, Suède Rennes

MAISON A. DALLOZ 9, Rue Gentil, LYON

PAILLASSON Fournisseur des Hôpitaux

INSTALLATIONS SANITAIRES MATÉRIEL COMPLET

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie "AU BON GOUT" J^H GOUZON

LES GRANDES COLLECTIONS LYONNAISES I. LES MUSÉES 1^o Palais des Arts...

CHEMINS DE FER P.-L.-M. L'HIVER à la COTE-D'AZUR. — Billets d'aller et retour collectifs...

CYCLES "FULGOR" Moto-Rêve

MAISON BOULADE J.GAMBES

NETTOYAGE PAR LE VIDE des Appareils, Chaudières, etc.

Feuilleton du Lyon Universitaire 2 SUR MELCHIOR DE VOGUÉ (SUITE ET FIN)

nulle part l'ivresse toute neuve, l'éblouissement laissé dans mes yeux par les reliques de Provence...

à votre tour, de votre qualité vivaroise. Ce chef-d'œuvre, certes, ne fait pas honneur à l'artiste seul...

ASPIRATEURS avec les moteurs électriques et à essence

MAISON SCHMIDT-VERRIER A. LABEY

LIBRAIRIE CLASSIQUE Nouveautés, Livres Antiques, Occasions

A. PETIT MAGASIN et BUREAU: Rue Vaubecour, 7 ATELIER DE CONSTRUCTION: Rue de la Quarantaine, 32, LYON FOURNEAUX de CUISINE ORDINAIRES et à BOUILLEURS

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS recommandés par le Lyon-Universitaire

P. MORAUD, 19-28, rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. PAUL BIONDETTI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste, 71, rue de la République, Lyon.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES Soiffilage du verre GUILLERMARD 34, rue Saint-Hélène, LYON

Les plus graves complications de la syphilis sont évitées depuis que les médecins peuvent utiliser le plus sûr moyen de la guérir, c'est-à-dire, les injections intra-musculaires profondes de bi-iodure de mercure, qui ne causent plus aux malades de douleurs, grâce aux Ampoules indolores DALIN.

LES AVANTAGES DE LA ZOMOTHÉRAPIE

Il y a plus de 25 années que Richet et Héroucourt excitèrent l'attention de tout le Corps médical, en démontrant l'influence antitoxique et tonifiante des tissus musculaires.

A LA GRANDE AVERSE 39, Passage de l'Argue, LYON FABRIQUE DE PARAPLUIES, OMBRELLES ET CANNES

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse M. LACOMBE LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON

UN PROGRÈS RÉEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Teinture, apprêt et dégraissage PERFECTIONNÉS Pour hommes, dames et enfants Maison REGNEUX-ARNAUDON 34, Rue Franklin, 34 - LYON -

LES LABORATOIRES DALIN, 1, rue de la Martinière; 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les AMPOULES DALIN BI-IOUDURE de Hg. INDOLORES et consentent les prix médicaux aux étudiants.

MAISON DE FAMILLE Confortablement installée CHAMBRES ET PENSION SOIGNÉES Pension à partir de 90 fr., au cachet 1.50

MEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Location, Réparation, Installation Maison V. ROBIN & ses Fils

CHAPPELLERIE POUILLY AÎNÉ 5, Place Carnot, LYON

GRAND ENTREPOT LYONNAIS DE HOUILLES, COKE ET AGGLOMÉRÉS P. HONTA

CHASSEZ-VOUS ÊTRE BIEN HABILÉS ET PAS CHER? Allez Au Tailleur Moderne

EXAMENS DE DROIT et des SCIENCES POLITIQUES Les COURS de DROIT A. GRUJON, Directeur

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ Villa des Roses 62, Route de Francheville Saint-Irénée, LYON

L. LANDROZ OPTIQUE EN TOUS GENRES 1, Place des Jacobins (au 1er) LYON Spécialité de pince-nez sans monture et de verres à double-foyer

ECHOS DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE. — Ce soir vendredi, à huit heures, l'acte avec MM. J. Avert, Rudolf, Raynal; Mmes Nora d'Argel, Maita, Rambaud, Carnesi, Cornilla, F. Aubert.

THEATRE DES CELESTINS. — Avec M. Huguenet, dans Papillon dit Lyonnais le Juste, la direction des Célestins a donné, comme toujours, d'ailleurs, un spectacle des plus intéressants.

Le compagnon est en effet originaire de notre région et en se servant de l'accent du « gône » de la Croix-Rousse, l'ancien pensionnaire de la Comédie-Française apporte à ce rôle un élément nouveau de réalisme.

CASINO-KURSAAL. — La renommée du Casino-Kursaal de Lyon est aujourd'hui mondiale. En dix ans, par un effort de tous les jours, une attention incessante pour la composition de ses programmes, le choix de ses artistes, la répétition progressive de leurs répétitions, M. Rasini a réussi, affirmant les spectateurs compétents, à faire du Casino-Kursaal de Lyon un des plus beaux et des plus importants music-hall existant actuellement.

Le mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 octobre, trois représentations de Jules Moy, le célèbre chansonnier, dans ses œuvres et créations.

NOUVEAU-THEATRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, « Bagnes d'Enfants », drame en quatre actes.

ANTISEPTIQUES LAROCHE VILLEFRANCHE-sur-SAONE COTONS HYDROPHILES Crêpes Larochette Catguts, soies, produits stérilisés

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis la réouverture de notre coquet et luxueux théâtre du cours Lafayette, chaque jour il y a une affluente compacte de public, attirée par la curiosité de voir les

MAISON ROUGEMONT Fondée en 1873 4, Rue de l'Hôpital - LYON -

Restaurant de la Place Gaillon 41, Rue Saint-Hélène Près le pont des Facultés

J. BILLARD PENSION DE FAMILLE Depuis 65 fr. par mois

FABRIQUE de BIJOUTERIE et JOAILLERIE Anciennes Maisons J. PILLET et BRAISAZ PH. MATHÉ & CIE Successeurs 41, Rue Mercière, LYON

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI BREVETÉ S. G. D. G. Lyon, 11, rue Centrale, Lyon

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

TEINTURE et DÉGRAISSAGE Travail soigné, Prix modérés SLAGAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES

MAISON AYBRAM 6, Avenue Berthelot, LYON ON LIVRE A DOMICILE

Orthopédie, Bandages APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES

E. DOUISSET, S^R 95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON BANDAGE PNEUMATIQUE

RUPTIER & C^{ie} 14, Rue Paul-Chenaard, LYON

ANTISEPTIQUES LAROCHE VILLEFRANCHE-sur-SAONE COTONS HYDROPHILES

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis la réouverture de notre coquet et luxueux théâtre du cours Lafayette, chaque jour il y a une affluente compacte de public, attirée par la curiosité de voir les

FABRIQUE de BIJOUTERIE et JOAILLERIE Anciennes Maisons J. PILLET et BRAISAZ PH. MATHÉ & CIE Successeurs 41, Rue Mercière, LYON

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés A TOUTES DISTANCES

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI BREVETÉ S. G. D. G. Lyon, 11, rue Centrale, Lyon

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés H. LENOIR 12, Place de la Miséricorde, LYON

TEINTURE et DÉGRAISSAGE Travail soigné, Prix modérés SLAGAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES

MAISON AYBRAM 6, Avenue Berthelot, LYON ON LIVRE A DOMICILE

Orthopédie, Bandages APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES

E. DOUISSET, S^R 95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON BANDAGE PNEUMATIQUE

RUPTIER & C^{ie} 14, Rue Paul-Chenaard, LYON

ANTISEPTIQUES LAROCHE VILLEFRANCHE-sur-SAONE COTONS HYDROPHILES

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Depuis la réouverture de notre coquet et luxueux théâtre du cours Lafayette, chaque jour il y a une affluente compacte de public, attirée par la curiosité de voir les

CHAUSSURES SUR MESURE Chaussures fantaisie et de luxe A. ROCHETTE 36, Rue Franklin, 36 LYON

AU CHINOIS 11, Rue Centrale, LYON (Entre la rue Dubois et l'Église St-Nizier)

FABRIQUE de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.

GRANDS BAINS DES TERREAUX 5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux (Près la rue d'Algérie) - LYON -

Charles TRUCHI, Propriétaire

J^H DESHERTAUD PHOTOGRAPHE 31, 35, Rue Victor-Hugo LYON

FOURNITURES GÉNÉRALES TRAVAUX, Développement, Tirage, Agencement

COUTELLERIE EN TOUS GENRES A. MOREL 19, Rue Auguste-Comte, LYON

FABRIQUE de BANDAGES et CEINTURES en tous genres ORTHOPÉDIE

MAISON ROUGEMONT Fondée en 1873 4, Rue de l'Hôpital - LYON -

Restaurant de la Place Gaillon 41, Rue Saint-Hélène Près le pont des Facultés

J. BILLARD PENSION DE FAMILLE Depuis 65 fr. par mois

Le propriétaire-gérant: PAUL MALOT Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

GUITINE BLANCHET Hypotenseur végétal aux principes actifs de VITON ALBUM

PETITES DOUCHES LYONNAISES Bains par Asperersion 0.30

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES Location, Réparation, Installation Maison V. ROBIN & ses Fils

CHAPPELLERIE POUILLY AÎNÉ 5, Place Carnot, LYON

GRAND ENTREPOT LYONNAIS DE HOUILLES, COKE ET AGGLOMÉRÉS P. HONTA

CHASSEZ-VOUS ÊTRE BIEN HABILÉS ET PAS CHER? Allez Au Tailleur Moderne

EXAMENS DE DROIT et des SCIENCES POLITIQUES Les COURS de DROIT A. GRUJON, Directeur

CHASSEZ-VOUS ÊTRE BIEN HABILÉS ET PAS CHER? Allez Au Tailleur Moderne

EXAMENS DE DROIT et des SCIENCES POLITIQUES Les COURS de DROIT A. GRUJON, Directeur

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ Villa des Roses 62, Route de Francheville Saint-Irénée, LYON

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUCCÈS

"OMEGA" 20 fr. comptant, 10 par mois Marius LECOMTE Fils 15, Quai de Retz, LYON

ENSEIGNES Croquis sur demande B. MASSEDES ATELIER et BUREAU: 83, Rue de Bonnel LYON

100 gr. Viande Crue de BEUF, de MOUTON ou de CHEVAL DONNENT A FROID

PRESSE A. PETIT 38, Boulevard des Brotteaux, LYON

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PÉTROLE HAHN RÉGÉNÉRATEUR ANTISEPTIQUE

MAISON BÉNEVOLO Breveté S. G. D. G. - 15 Médailles Or J. DENEUX, Gendre, Successeur LYON, 48, Rue de la République

WALTENER & C^{ie} LYON PARIS 3, Rue Stella, 3 Place du Caire, 2

COFFRES-FORTS BAUCHE LYON Rue Président-Carnot, 7

MAISONS HENRI ESDERS MAGASIN D'HABILLEMENTS A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS 67 et 69, Rue de la République, LYON

EXPOSITION de nos COMPLETS D'HIVER 19, 25, 32, 38, 45, 55 fr., ETC. PARDESSUS demi-saison 21, 26, 32, 38, 45 fr., ETC.

COFFRES-FORTS BAUCHE LYON Rue Président-Carnot, 7

Imprimerie WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 LYON THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE